



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

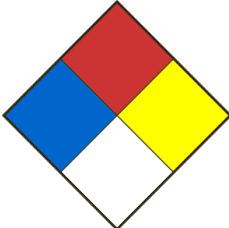
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

| | | | |
|---|-------------------------------------|--|---------------|
| Identification du produit SOLUTION TAMPON PH 10 (bleu) | | Utilisation du produit Usage en laboratoire | |
| Formule chimique - | | Numéro MAT TB-0010 | Masse molaire |
| Nom chimique / Nom commercial / Synonymes - | | | |
| Nom du fournisseur Laboratoire MAT | | Adresse - Rue 610, rue Adanac | |
| Ville Québec | | Province Québec | |
| Code postal G1C 7B7 | Internet www.labmat.com | Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666 | |
| Téléphone en cas d'urgence | CANUTEC: 613-996-6666 | CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060 | |
| Date FDS préparée 2018-12-17 | FDS Préparée par Laboratoire MAT | Courrier électronique labmat@labmat.com | |

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|---|--|
| Classification SIMDUT/SGH | Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015 |
| Autres dangers | NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême) |
|  | Santé 1 Inflammabilité 0 Réactivité 0 Spécial |

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes) | Numéro CAS et tout identificateur unique | Concentration (%) |
|--|--|-------------------|
| Eau | 7732-18-5 | 97.8 |
| Carbonate de potassium | 584-08-7 | 0.6 |
| Tétraborate de potassium | 1332-77-0 | 0.4 |
| Hydroxyde de potassium | 1310-58-3 | 0.2 |
| Acide éthylènediamine tétraacétique, sel disodique | 6381-92-6 | 1 |

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

| | |
|--|---|
| Si contact avec yeux | Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Si contact avec peau | Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Si inhalé | Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin. |
| Si avalé | Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés) | Réf. section 11. |
| Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire | En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition. |
| Conseils généraux | Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---|--|
| Inflammabilité | Non |
| Conditions d'allumage | Non-inflammable ni combustible. |
| Agents d'extinction appropriés | Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction inappropriés | Donnée non-disponible. |
| Produits de combustion / décomposition dangereux | Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de potassium. Oxydes de bore. Borane. Oxydes de sodium. |
| Dangers spéciaux de feu et d'explosion | Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). |
| Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers | Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome. |

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|--|---|
| Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence | Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. |
|--|---|

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|---|--|
| Conditions d'entreposage | Hygroscopique. Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles. Entreposer dans un endroit bien aéré. Sensible à l'air. |
| Méthode et équipement de manutention | Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14) |

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

| Composants | No.-CAS | Valeur | Paramètres de contrôle | Base |
|------------------------|----------|------------------|------------------------|---|
| Carbonate de potassium | 584-08-7 | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Canada. LEP Colombie Britannique |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |

| Composants | No.-CAS | Valeur | Paramètres de contrôle | Base |
|--------------------------|---|------------------|------------------------|---|
| Potassium hydroxide | 1310-58-3 | C | 2.000000 mg/m3 | Canada. LEP Colombie Britannique |
| | | CEV | 2.000000 mg/m3 | Canada. Ontario OELS |
| | | (c) | 2.000000 mg/m3 | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| Remarques | La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire | | | |
| | Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108. | | | |
| | | P | 2 mg/m3 | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| | Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108. | | | |
| Composants | No.-CAS | Valeur | Paramètres de contrôle | Base |
| EDTA Disodique dihydrate | 6381-92-6 | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Canada. LEP Colombie Britannique |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |

| | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|
| | | | admissibles des contaminants de l'air |
|--|--|--|---------------------------------------|

| Composants | No.-CAS | Valeur | Paramètres de contrôle | Base |
|--------------------------|-----------|------------------|--|--|
| Tétraborate de potassium | 1332-77-0 | VEMP VECD | 2 mg/m ³ 6 mg/m ³ | Canada. LEP Colombie Britannique |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |

| | |
|------------------------------|--|
| Origine des données | Sigma-Aldrich (Millipore Sigma) Fisher Scientific |
| Ventilation | Hotte. |
| Respiratoire | Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air. |
| Gants | Manipuler avec des gants. |
| Yeux | Lunettes protectrices avec des volets de sécurité. |
| Chaussures | Chaussures de sécurité. |
| Vêtements | Sarrau. |
| Contrôle d'ingénierie | Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition. |

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|--|
| État physique | Liquide. |
| Apparence | Liquide bleu- |
| Odeur | inodore. |
| Seuil olfactif | Données non disponibles |
| pH | 10. |
| Point de fusion / congélation | Données non disponibles |
| Point initial d'ébullition | Données non disponibles |
| Plage d'ébullition | Données non disponibles |
| Point d'éclair | Données non disponibles |
| Taux d'évaporation | Données non disponibles |
| Inflammabilité | Non |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %) | Données non disponibles |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %) | Données non disponibles |
| Tension de vapeur | Données non disponibles |
| Solubilité | Soluble dans l'eau. Insoluble dans l'alcool. |
| Densité de vapeur | Données non disponibles |
| Densité | 1.01 g/ml |
| Coefficient de partage--n-octanol/eau | Données non disponibles |
| Température d'auto-inflammation | Données non disponibles |
| Température de décomposition | Données non disponibles |
| Viscosité | Données non disponibles |

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| Réactivité | Non-réactif sous conditions normales. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions de stockage recommandées. |
| Risque de réactions dangereuses | Stable sous conditions normales. |
| Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations) | Ce produit absorbe rapidement l'humidité de l'air. Éviter l'humidité et la chaleur excessive. |
| Substances incompatibles | Lorsqu'ils sont purs, les produits réagissent avec les produits suivants: Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les acides forts, les chlorures et les anhydrides d'acide, l'acroléine, l'acrylonitrile, les alcools, l'aluminium, les composés organo-nitrés et organo-chlorés, le cuivre, le cyclopentadiène, l'étain, le magnésium, les matériaux organiques, le plomb, les sucres, le zinc, la chaleur, l'eau et l'humidité. Agents réducteurs forts. Métaux réactifs, agents oxydants, peroxydes, perchlorates, nitrates. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué. |
| Produits de décomposition dangereux | Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de potassium. Borane/oxyde de bore, Oxydes de sodium. |

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

E.D.T.A., DISODIQUE, DIHYDRATE

| | |
|--|--|
| Premières voies d'absorption | Ingestion, inhalation, la peau et les yeux. |
| Effets / symptômes de l'exposition aiguë : | Par voie d'exposition ci-dessous. |
| - Yeux | Irritation et larmoie ment. |
| - Peau | Irritation. |
| - Respiration | Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, nausées et vomissements. |
| - Ingestion | Irritation des muqueuses. Troubles nerveux, lésions au foie, désordres gastro-intestinaux, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, convulsions, nausées et vomissements. |
| Effets / symptômes de l'exposition chronique | Sensation de brûlure, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, vertiges, maux de tête, fatigue, perte de l'appétit, nausées et vomissements. |
| DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | DL50 Oral - Rat - 2800 mg/kg. DL50 Dermale - Donnée non disponible. |
| CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | Donnée non disponible. |

CARBONATE DE POTASSIUM (ANHYDRE)

| | |
|--|---|
| Premières voies d'absorption | Ingestion, inhalation, la peau et les yeux. |
| Effets / symptômes de l'exposition aiguë : | Par voie d'exposition ci-dessous. |
| - Yeux | Irritation sévère et peut entraîner une inflammation de la conjonctive. |
| - Peau | Irritation sévère et dermatite. |
| - Respiration | Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, sudation, salivation, nausées et vomissements. |
| - Ingestion | Irritation des muqueuses. Douleurs abdominales, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, sudation, salivation, convulsions, nausées et vomissements. |
| Effets / symptômes de l'exposition chronique | Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, sudation, salivation, fatigue, nausées et vomissements. |
| DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | DL50 Oral - Rat - 1870 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - 2000 mg/kg |
| CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | CL50 - Inhalation - Rat - 4.5h 4.96 mg/L |

TÉTRABORATE DE POTASSIUM

| | |
|--|--|
| Premières voies d'absorption | Ingestion, inhalation, la peau et les yeux. |
| Effets / symptômes de l'exposition aiguë : | Par voie d'exposition ci-dessous. |
| - Yeux | Peut provoquer une irritation des yeux. |
| - Peau | Peut provoquer une irritation de la peau. |
| - Respiration | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié. |
| - Ingestion | Peut provoquer des nausées, vomissement, diarrhée et crampes abdominales. |
| Effets / symptômes de l'exposition chronique | Toxique suspecté pour la reproduction pour l'homme Susceptible de nuire au fœtus. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. |
| DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | DL50 Oral(e) - Rat - mâle - > 2,500 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - > 2,000 mg/kg |
| CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | CL50 Inhalation - Rat - 4 h - > 2.04 mg/l |

HYDROXYDE DE POTASSIUM

| | |
|--|--|
| Premières voies d'absorption | Inhalation, la peau et les yeux. |
| Effets / symptômes de l'exposition aigue : | Par voie d'exposition ci-dessous. |
| - Yeux | Irritation sévère et brûlures pouvant entraîner des lésions oculaires permanentes. |
| - Peau | Irritation, brûlures et ulcérations des tissus. |
| - Respiration | Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort. |
| - Ingestion | Brûlures et ulcérations de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de la paroi abdominale. Dysphagie, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, méléna, possibilité de perforations oesophagiennes et gastriques, vomissements sanglants avec fragments de muqueuses, tremblements et convulsions, stupeur, collapsus circulatoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort. |
| Effets / symptômes de l'exposition chronique | Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, lésions aux poumons et aux yeux, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, sudation, salivation, larmolement, fatigue, alopecie, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements. |
| DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | DL50 Oral - Rat - 273 mg/kg. DL50 Dermale - Donnée non disponible. |
| CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | CL50 - Inhalation - Donnée non disponible. |

TABLEAU SYNTHÈSE

| | |
|--|---|
| Effets / Symptômes de l'exposition aigue de la solution: | Selon les voies d'exposition ci-dessous. |
| Ingestion | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| Inhalation | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| Cutané | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| Oculaire | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| Effets / Symptômes de l'exposition chronique : | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe) | DL50 Orale: >5000 mg/kg - Rat DL50 Dermale :>5000 mg/kg - Lapin CL50 Inhalation: 315 mg/L- 4h - Rat |

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Information écologique disponible | Non |
|-----------------------------------|-----|

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

| | |
|----------------------------|---|
| Mesures pour l'élimination | Éliminer le contenu/récepteur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. |
| Emballage contaminé | Éliminer comme produit non utilisé. |

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|----------------------------|-----|
| Numéro UN | N/R |
| Appellation réglementaire | |
| Classification du TMD | |
| Groupe d'emballage | |
| Indice de quantité limitée | |
| Indice PIU | |
| Dispositions particulières | |

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|---------------|--|
| SIMDUT CANADA | Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015 |
|---------------|--|

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2018-12-17